



# OPT Centre de tri – Rapport du bilan 24h

2024



# Documents de référence

- Délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009 fixant les règles générales et les prescriptions techniques applicables aux installations soumises à déclaration dans la rubrique 2753 : « Ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées ».

---

## Sommaire

---

1 - Données de la station .....	3
2 - Mesures physico-chimiques .....	3
3 - Conclusion .....	3



# 1 - Données de la station

Exploitant de l'installation : OPT NC  
Contact :

Prestataire pour l'entretien : SOCOMETRA ENGIE  
Contact : Mayalen ETCHEVERRY  
Tel. 26 65 95

Cette station est de type bio disque, elle fonctionne avec un procédé biologique à culture fixée avec un décanteur final de type lamellaire. La station possède également un poste de relevage en entrée de station.

Constructeur : PMT  
Capacité nominale : 220 équivalents habitants  
Charge hydraulique maxi : 33 m<sup>3</sup> / jour  
Année de mise en service : août 2017

La station d'épuration est composée des ouvrages suivants :

- Un poste de relevage
- un décanteur primaire
- une unité de biodisque
- un décanteur lamellaire avec une pompe d'extraction des boues

## 2 - Mesures physico-chimiques

Le prélèvement a été effectué à l'aide d'un préleveur d'échantillon réfrigéré 24 flacons. Les prélèvements ont été réalisés le 14/08/24.

<i>Paramètres analysés</i>	<i>Valeurs</i>	<i>Limites</i>
<i>pH</i>	7.9	6 à 8.5
<i>Demande biochimique en O<sup>2</sup></i>	10	25
<i>Matières en suspension</i>	11.62	35
<i>Demande chimique en O<sup>2</sup></i>	92	125

## 3 - Conclusion

Les résultats sont conformes à la réglementation.



## LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.  
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

### RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: <b>SOCOMETRA</b>	Echantillon prélevé par	: <b>SOCOMETRA</b>
N° d'enregistrement	: <b>2403367</b>	Date de prélèvement	: <b>14/08/24 à 11:30</b>
Nature du prélèvement	: <b>EAU USEE</b>	Date d'arrivée au laboratoire	: <b>14/08/24 à 11:50</b>
Lieu du prélèvement	: <b>SORTIE STEP OPT B24H/ECHANTILLONNEUR</b>	Date début d'analyse	: <b>14/08/24</b>
Type du prélèvement	: <b>EAU TRAITEE</b>	Date de validation	: <b>9/09/24</b>
Niveau du prélèvement	: <b>AUTRE</b>	Température du contenant	: <b>7,7°C</b>

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
--	---------------------	-----------------	-----------------------------

#### PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

pH (2).....	7,9		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	19,1	°C	0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)			

#### PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	10	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	11,62	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	92	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

#### COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
  - Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
  - Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
  - Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.
- Il est interdit d'utiliser la marque d'accréditation COFRAC, en dehors de la reproduction intégrale du rapport d'analyses.
- Le laboratoire de la CDE n'est pas responsable de toutes informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.
- La mesure de la température du contenant est réalisée par le laboratoire à la réception de l'échantillon.

Nouméa, le 09 Septembre 2024



La Responsable des Laboratoires  
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révision : a



SOCOMETRA ENGIE  
3, rue Auer, Ducos, BP483  
98845 Nouméa CEDEX, Nouvelle Calédonie  
T +687 26 65 65 - F +687 26 65 50  
[Cofelysocometra.nc](http://Cofelysocometra.nc)

